

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

SEANCE DU 9 Juin 2022

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
45	36	36 + 8 pouvoirs

Date de convocation
3 Juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf juin à vingt heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Pascal BARTOSIK, Pascal BECK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIUS, Magali CLEMENT-DILLMANN, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Céline GEOFFROY, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, William GRAFF, Dominique GRANDIEU, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Odile SCHMITT, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON.

Absent excusé : Denis MACHADO.

Représentés : Marie-José AMAH par Antony KUHN, Laetitia ASCHBACHER par Ludovic LEGGERI, Catherine GUENSER par Sébastien DOSE, Martine LEPIANKO par Dominique VOINSON, Patrick MEDART par Odile BEGORRE-MAIRE, François ROUGIEUX par Sébastien DOSE, Alain SOLDNER par Pierre JULIEN, Rémi WAGNER par Magali CLEMENT-DILLMANN.

Monsieur Denis GODEFROY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Bilan des acquisitions et cessions opérées au cours de l'année 2021
N° de délibération : 11

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
36	44	44	0	0	0

Rapporteur : M. DOSE

Conformément à l'article L.5211-37 du code général des collectivités territoriales, un bilan des opérations d'acquisition ou de cession foncière est à effectuer chaque année, bilan à annexer au Compte Administratif de la Communauté de Communes.

Dans ce cadre, il est recensé ci-dessous les actes ayant fait l'objet d'achat ou de vente en 2021, actes dont le Président du Bassin de Pompey avait reçu mandat par différentes délibérations.

Ainsi, pour l'exercice budgétaire 2021 :

- Acquisitions immobilières :

Date	Localisation	Contenance	Prix HT	Destination
26/11/2021	ZAE Millery – Parcelles ZE 20, ZE 21, ZE 22, ZE 75, ZE 83	232 941m ²	1 847 459€	Zone d'activité économique
17/09/2021	Ferrières-Bouxières aux Dames	18 245m ²	455 070€	Habitat, Crèche et Pôle médical
16/11/2021	Cœur de Ville Limon-Pompey	3 447m ²	637 138€	Habitat, Locaux médicaux

- Cessions immobilières :

Date	Localisation	Contenance	Prix HT	Destination
04/05/2021	ZAE Saizerais	1 215m ²	27 945€	Artisanat
08/07/2021	ZAE Saizerais	1 156m ²	26 588€	Artisanat
10/11/2020	ZAE Saizerais	3 412m ²	78 476€	Artisanat
01/06/2021	6-8 rue de Custines-Malleloy	369m ²	4 059€	Verger
25/11/2021	Ferrières-Bouxières aux Dames	6 435m ²	174 258€	Aménagement

De ce bilan ainsi établi, il résulte que la politique immobilière du Bassin de Pompey est en cohérence avec les objectifs fixés en matière d'aménagement du territoire, d'attractivité résidentielle et/ou économique, tel que définis dans les différents documents cadre de la Communauté de Communes (Projet de Territoire, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements...).

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions menées en 2021 par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et annexe ce bilan au Compte Administratif.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGRILIC